

L'an deux mil dix-huit, le vingt-six octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de Labastide Saint-Pierre dûment convoqué le dix-neuf octobre 2018, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la Présidence de Monsieur Jérôme BEQ, Maire.

Présents : Monsieur BEQ Jérôme, Maire, Monsieur BOCHU Jean Luc, Madame BUFFAROT-BOISSONNADE Monique, Madame DELANNES Nadine, Monsieur LAVERGNE Claude, Madame ARTIGUE Marianne, Monsieur HAMELIN Thierry, Monsieur TOMASZEWSKI Bernard, Adjoints.

Monsieur ARBEAU Géraud (arrivée à 21h10), Monsieur TOSS Ferdinand, Monsieur FRANCO Jean-Benoît, Madame BLOUET Colette, Monsieur ASTATI Driss, Madame FABRE Isabelle, Madame CARDETTI Laetitia, Monsieur LYAMMOURI Youssef, Conseillers Municipaux.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur Jean-Charles PIDOU

EXCUSÉS : Madame FAUS Caroline (pouvoir à Madame DELANNES Nadine)
Monsieur OLIVIER Florent (pouvoir à Monsieur TOMASZEWSKI Bernard)
Madame DOLZAN Valérie (pouvoir à Monsieur LAVERGNE Claude)
Monsieur BALEYE Frédéric (pouvoir à Monsieur BEQ Jérôme)
Madame HELBECQUE Nathalie, (pouvoir à Madame BLOUET Colette)
Madame GOSSET-PODVIN Christine, (pouvoir à Madame FABRE Isabelle)
Monsieur PELLICER David

ABSENTS : Monsieur DUPLAN Jean-Marc
Madame VERZI Florence,
Madame LARAB Nathalie,
Monsieur ABRIAC Jacques,

Délibération n° 6 – Avis du Conseil Municipal sur l'exploitation d'un entrepôt logistique sur la ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE

Monsieur le Maire indique qu'une enquête publique a été ouverte sur la commune de Montbartier et celle de Labastide Saint Pierre du 03 septembre 2018 au 03 octobre 2018 en vue de la construction d'un entrepôt logistique. Ce projet est porté par la SCI CLAOU qui sera exploité par la Société DENJEAN LOGISTIQUE OCCITANIE dont le siège social se situe 28-39, avenue de Larrieu prolongée – 31047 Toulouse Cedex.

La surface totale projetée de l'immeuble est de 49 854 m².

En application du code de l'urbanisme et du code de l'environnement un avis annonçant l'ouverture de cette enquête est affiché en mairie depuis le 17 août 2018 jusqu'au 03 octobre 2018.

Le dossier est consultable en mairie.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A l'unanimité :

I. CONSTATE

- Que le projet d'autorisation d'exploiter un entrepôt logistique de grande surface couverte, répond parfaitement à la vocation de la ZAC Grand Sud Logistique,

- Que sa réalisation permettra d'une part, la création de plusieurs centaines d'emplois et d'autre part, générera des retombées fiscales significatives au bénéfice notamment de la Communauté de Communes Grand Sud Tarn et Garonne dans le cadre de la FPU et confortera ainsi le rôle économique dévolu à cette ZAC.

2. **APPROUVE** sans réserve ce projet,
3. **ÉMET** un avis favorable à ce projet.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jérôme BEQ

The image shows a circular official seal of the Mayor of Jérôme BEQ. The seal features a central emblem with a crown and a star, surrounded by the text "MAIRIE DE JÉRÔME BEQ". The seal is partially obscured by a large, stylized signature in black ink.

AR PRÉFECTURE

6 - Avis du Conseil Municipal sur l'exploitation d'un entrepôt logistique sur la ZAC GRAND SUD LOGISTIQUE

Numéro de l'acte : [D06_2018_10_26](#)

Date de la décision : [26/10/2018](#)

Identifiant unique de l'acte : [082-218200798-20181026-D06_2018_10_26-DE](#)

Acte transmis par : [SANSON Christine](#)

Collectivité emettrice : [LABASTIDE ST PIERRE MAIRIE](#)

Date de l'accusé de réception : [29/10/2018](#)

Nature de l'acte : [Délibérations](#)

Matière de l'acte : [Urbanisme / Documents d urbanisme / ZAC](#)

Document : [99_SE-082-218200798-20181026-D06_2018_10_26-DE-1-1_1.pdf](#) (Document original)

Date de dépôt de l'acte : [29/10/2018 16:49:19](#)

Date d'envoi de l'acte : [29/10/2018 16:51:42](#)

Date de réception de l'AR : [29/10/2018 16:53:38](#)